

Image not found or type unknown



Comment porter plainte contre france television

Par **wiwix92**, le **03/06/2011** à **15:03**

Bonjour,
Je suis partie en vacances avec ma mère et des amies à djerba en tunisie le 10 mai 2011 tout c'est très bien passé..
ce matin mes collègues de bureau sont tous venus me voir pour me dire qu'ils ont vu à la télé hier soir (02/06/11) sur france 2 dans 1 reportage envoyer speciale, je suis choqué on m'a pas demandé l'autorisation et là on me voit entrain de danser...je reçois des sms, mails, des moqueries....
je voudrais savoir si ils ont le droit de montrer mon visage à la télé comme ça sans me demander l'autorisation??? je peux porter plainte? et comment faire? merci d'avance pour vos réponses.....